

SmokeCheck 25S (Smoke Alarm Tester)

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 2017-03-10

Date de révision: 2024-04-22

Version: 2.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : SmokeCheck 25S (Smoke Alarm Tester)
Code du produit : Not available

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation de la substance/mélange : Testeur de détecteur de fumée

1.3. Fournisseur

Fournisseur

HSI Fire and Safety Group, LLC
1424 Armour Blvd
Mundelein, IL 60060
U.S.A.
T +1 (847) 427-8340 - F +1 (847) 427-8343
hsi@hsifiresafety.com

Distributeur

HSI Fire and Safety Group, LLC
Unit # 1281
3-1750 The Queensway
Etobicoke, ON M9C 5H5

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC 1 (800) 424-9300

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Flam. Aerosol 1
Press. Gas (Liq.)

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



Mention d'avertissement (GHS) :

Danger

Mentions de danger (GHS) :

Aérosol extrêmement inflammable

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence (GHS) :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

Stocker dans un endroit bien ventilé.

2.3. Autres dangers non classés

Autres dangers non classés : Le contact avec le gaz liquéfié peut provoquer des gelures.

SmokeCheck 25S (Smoke Alarm Tester)

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%
Isobutane	Isobutane 2-Methylpropane / Propane, 2-methyl- / ISOBUTANE / R600a / isobutane / R-600a	n° CAS: 75-28-5	45 - 70
Propane	Propane Normal propane / PROPANE / n-Propane / R290 / R-290	n° CAS: 74-98-6	30 - 60
n-Butane	n-Butane Butane	n° CAS: 106-97-8	0.5 - 1.5

Remarques : *Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation	: En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, appliquer un masque à oxygène. Consulter un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin si l'irritation persiste. Dégeler les parties gelées avec de l'eau tiède. Ne pas frotter les zones touchées.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. Dégeler les parties gelées avec de l'eau tiède. Ne pas frotter les zones touchées.
Premiers soins après ingestion	: Ne constitue pas une voie d'exposition probable. Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Une mauvaise utilisation intentionnelle via une concentration et une inhalation délibérée des contenus peut être nocive, voire fatale.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. Peut provoquer des gelures par contact avec le gaz liquéfié.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement. Peut provoquer des gelures par contact avec le gaz liquéfié.

SmokeCheck 25S (Smoke Alarm Tester)

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Symptômes/effets après ingestion : Ne constitue pas une voie d'exposition probable. Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Mousse. Produit chimique sec.
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser de dioxyde de carbone. Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Danger d'incendie : Aérosol extrêmement inflammable. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre.
Danger d'explosion : La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des conteneurs clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : En cas d'incendie: Évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA). Les vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air, et elles peuvent voyager le long du sol jusqu'à une source d'ignition distante et s'enflammer.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Écarter toute source éventuelle d'ignition. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

SmokeCheck 25S (Smoke Alarm Tester)

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement	: Déchets dangereux par suite de risque explosion.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforeur ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Mesures d'hygiène	: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien se laver les mains, les avant-bras et le visage après la manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
Conditions de stockage	: Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit à l'abri du feu. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Conserver à l'abri du soleil et de toute autre source de chaleur. Stocker dans un endroit bien ventilé.
Matières incompatibles	: Voir la section 10 consacrée aux matériaux incompatibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

SmokeCheck 25S (Smoke Alarm Tester)	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
Isobutane (75-28-5)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Isobutane
ACGIH OEL STEL	1000 ppm (EX - Explosion hazard)
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: CNS impair
Référence réglementaire	ACGIH 2021
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	1900 mg/m ³
	800 ppm
Propane (74-98-6)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Propane
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: Simple Asphyxiant
ACGIH catégorie chimique	Asphyxiant simple See Appendix F: Minimal Oxygen Content

SmokeCheck 25S (Smoke Alarm Tester)

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Propane (74-98-6)	
Référence réglementaire	ACGIH 2024
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Propane
OSHA PEL TWA	1800 mg/m ³
	1000 ppm
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
IDLH	2100 ppm (10% LEL)
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	1800 mg/m ³
	1000 ppm
n-Butane (106-97-8)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
ACGIH OEL STEL	1000 ppm (explosion hazard (Butane, isomers))
USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
IDLH	1600 ppm (>10% LEL)
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	1900 mg/m ³
	800 ppm

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:
Porter des gants appropriés. Gants en VITON. Gants isolants
Protection oculaire:
Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.
Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires:
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. La FDS ne peut pas fournir des directives complètes et détaillées en matière de protection des voies respiratoires. Le choix de l'appareil respiratoire doit être fait par une personne qualifiée après évaluation de la situation de travail.

Protection contre les dangers thermiques:

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

SmokeCheck 25S (Smoke Alarm Tester)

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Gazeux
Apparence	: Aérosol.
Couleur	: Incolore
Odeur	: légèrement étherée
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: < -75 °C (< -99 °F)
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: -32 – 0 °C (-25 - 32 °F)
Point d'éclair	: < -75 °C (< -99 °F)
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: > 1
Inflammabilité	: Aérosol extrêmement inflammable.
Pression de la vapeur	: 4,41 bar @ 21 °C (70 °F), 64 psig; 11.8 bar @ 54 °C (129 °F), 178 psig
Densité relative de la vapeur à 20°C / 68 °F	: 1,79 @ 21 °C (70 °F)
Densité relative	: 0,538 @ 21 °C (70 °F)
Solubilité	: Eau: 0,008 %
Coefficient de partage n-octanol/eau	: 1,35
Température d'auto-inflammation	: > 462 °C (> 863 °F)
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: < 0,6 cP @ 21 °C (70 °F)
Limites d'explosivité	: 1,9 – 8,4 vol % @ 25 °C (77 °F)
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV : < 99 %

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'entreposage. Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas perforer. Ne pas brûler. Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Matières incompatibles. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Humidité. Étincelles. Flamme nue. Surchauffe.

SmokeCheck 25S (Smoke Alarm Tester)

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

10.5. Matières incompatibles

Acides. Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

Isobutane (75-28-5)	
CL50 inhalation rat	> 800000 ppm (Exposure time: 15 min Source: ECHA_API)
Propane (74-98-6)	
CL50 inhalation rat	> 800000 ppm (Exposure time: 15 min Source: ECHA_API)
n-Butane (106-97-8)	
CL50 inhalation rat	658 g/m ³ (Exposure time: 4 h Source: NLM_CIP)
ATE CA (vapeurs)	658 mg/l/4h
ATE CA (poussière, brouillard)	658 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé
Danger par aspiration : Non applicable

SmokeCheck 25S (Smoke Alarm Tester)	
Vaporisateur	Aérosol

Symptômes/effets après inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Une mauvaise utilisation intentionnelle via une concentration et une inhalation délibérée des contenus peut être nocive, voire fatale.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. Peut provoquer des gelures par contact avec le gaz liquéfié.

Symptômes/effets après contact oculaire : Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement. Peut provoquer des gelures par contact avec le gaz liquéfié.

Symptômes/effets après ingestion : Ne constitue pas une voie d'exposition probable. Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Autres informations : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SmokeCheck 25S (Smoke Alarm Tester)

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

SmokeCheck 25S (Smoke Alarm Tester)

Persistance et dégradabilité	Non établi.
------------------------------	-------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

SmokeCheck 25S (Smoke Alarm Tester)

Coefficient de partage n-octanol/eau	1,35
--------------------------------------	------

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

Isobutane (75-28-5)

FBC - Poissons [1]	1,57 – 1,97
--------------------	-------------

Coefficient de partage n-octanol/eau	1,09 – 2,8 (20 °C (pH 7))
--------------------------------------	---------------------------

Propane (74-98-6)

Coefficient de partage n-octanol/eau	1,09 (20 °C (pH 7))
--------------------------------------	---------------------

n-Butane (106-97-8)

Coefficient de partage n-octanol/eau	2,31 (20 °C (pH 7))
--------------------------------------	---------------------

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet connu avec ce produit.

Autres informations : Aucun autre effet connu.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Réceptacle sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage.

Indications complémentaires : Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. Déchets dangereux par suite de risque explosion.

SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TDG / IMDG / IATA

14.1. Numéro ONU

n° DOT NA : UN1950

N° ONU (TDG) : UN1950

SmokeCheck 25S (Smoke Alarm Tester)

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

N° ONU (IMDG) : 1950
N° UN (IATA) : 1950

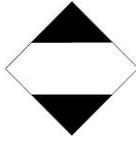
14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Aérosols, inflammable, Quantité limitée
Désignation officielle pour le transport (TDG) : Aérosols, inflammable, Quantité limitée
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : AÉROSOLS (LTD QTÉ)
Désignation officielle pour le transport (IATA) : Aérosols, inflammable, Quantité limitée

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Quantité limitée
Étiquettes de danger (DOT) : 2.1



TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Quantité limitée
Étiquettes de danger (TMD) : 2.1



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Quantité limitée
Étiquettes de danger (IMDG) : 2.1



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Quantité limitée pour le transport aérien
Étiquettes de danger (IATA) : 2.1



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable
Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

SmokeCheck 25S (Smoke Alarm Tester)

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1 Réglementations fédérales

Nom	Identificateur de produit	Référencement	Statut commercial	Indicateurs
Isobutane	75-28-5	Présent	Actif	
Propane	74-98-6	Présent	Actif	
n-Butane	106-97-8	Présent	Actif	
Trisiloxane, 1,1,1,5,5,5-hexaméthyl-3-phényl-3-[[triméthylsilyl]oxye]	2116-84-9	Présent	Actif	

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des Etats - É-U

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'État de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

SECTION 16: Autres informations

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date de révision : 04/22/2024
Autres informations : Aucun.
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
www.Nexreg.com



Textes complet des phrases H

Flam. Aerosol 1	Aérosols inflammables, Catégorie 1
Press. Gas (Liq.)	Gaz sous pression Gaz liquéfié

Indications de changement:

Mise à jour de la FDS.

SmokeCheck 25S (Smoke Alarm Tester)

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 (Nexreg) 2023

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.